



p.6 - grand angle :

Mobilité :

ça bouge en Cœur de Savoie

Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ce nouveau magazine communautaire ouvre l'été 2021 qui, nous l'espérons tous, permettra un vrai retour à la vie d'avant la crise sanitaire qui a marqué durement ces 18 derniers mois.

Depuis début mai, notre communauté Cœur de Savoie s'est associée aux communes de Montmélian, Saint Pierre d'Albigny, Valgelon-La Rochette et val d'Arc pour organiser, chaque semaine, en accord avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et l'Agence Régionale de Santé **un centre de vaccination dans chacune de ces 4 communes**. Ce service qui se poursuivra au moins jusqu'à la mi-octobre est très apprécié des habitants de Cœur de Savoie. Merci aux professionnels de santé, aux élus communaux et aux bénévoles pour leur engagement à faire fonctionner ces centres de vaccination semaine après semaine.

Les mois qui viennent de s'écouler depuis début 2021 ont été riches de nouvelles décisions au sein de notre conseil communautaire. J'en retiendrai 2 en particulier qui seront développées dans cette nouvelle édition du magazine : il s'agit tout d'abord du **vote du budget qui est intervenu le 25 mars**. Il a permis d'acter le financement d'un certain nombre de projets qui contribuent à l'aménagement de notre territoire par le renforcement de nos équipements et services publics. Nous avons par ailleurs **décidé à l'unanimité (dont une abstention) de prendre la compétence transports-mobilité-déplacements à compter du 1er juillet 2021**. Nous sommes conscients que le développement de cette compétence est très attendu par les habitants du territoire ; si nous voulons réussir dans ce domaine, nous devons imaginer un ensemble de solutions différentes : du rabattement vers les gares à l'accompagnement d'un covoiturage organisé en passant par l'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables, par exemple. C'est un véritable défi à relever pour notre communauté, défi qui vous est présenté dans le dossier de ce nouvel exemplaire du magazine.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bon été en Cœur de Savoie !



SOMMAIRE

p. 3
EN BREF

p. 4 & 5
REPORTAGE
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 10
GRAND ANGLE
Ça bouge en Cœur de Savoie !

p. 11 à 18
ACTUALITÉS

- Projet alimentaire territorial
- Soutien aux entreprises du territoire
- Les sciences participatives
- Conseiller numérique Cœur de Savoie
- Restructuration et amélioration des équipements sportifs

p. 19 à 21
ON SORT
L'agenda en Cœur de Savoie

p. 22 & 23
DÉCRYPTAGE

- Alp'Arc
- Directeur de l'Office de tourisme

p. 24
J'AI TESTÉ POUR VOUS
Les dispositifs d'accompagnement à l'emploi pour les jeunes

p. 25
ILS FONT CŒUR DE SAVOIE

- Cécile Tarajot
- Bernard Turpin

p. 26 & 27
FOCUS
Le budget 2021

p. 28
PRATIQUE



Magazine de la Communauté de communes N° 14.

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédacteur en chef : Eve BUEVOZ /
Rédaction : Services de la Communauté de communes /
Conception et réalisation : Service communication /
Crédits photo : Communauté de communes Cœur de Savoie - Association Vu d'ici
Alain Douce - Jérôme Hugot - Lubos Houska (Pixabay)
Yannick Siegel (Métropole Savoie) - Mégapix'ailes - L'échappée Belle

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Imprimerie Courand & Associés /



Supplément : nouveaux élus

Avec ce nouveau numéro du magazine de Cœur de Savoie, vous trouverez un supplément présentant les nouveaux élus du territoire.

Le jeu près de chez vous !!!

La ludothèque, implantée à ce jour sur la commune de Valgelon La Rochette, devient itinérante.

Afin de rendre accessible son projet à l'ensemble de la population, un Ludo'bus sillonnera dans quelques mois le territoire Cœur de Savoie à la rencontre des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées. Au programme : des interventions au sein des structures (petite enfance, accueils de loisirs, espaces jeunes, médiathèques, bibliothèques communales...) ou mise en place d'un planning de présence au sein de certaines communes, facilitant ainsi les prêts de jeux pour tous.

Dans l'attente de l'acquisition de ce véhicule, des permanences sont d'ores et déjà mises en place sur les communes de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Porte-de-Savoie.

Plus d'infos : www.ludothequecoeurdesavoie.fr
04 79 25 74 54 ou 06 31 56 37 83
ludotheque@cc.coeurdesavoie.fr



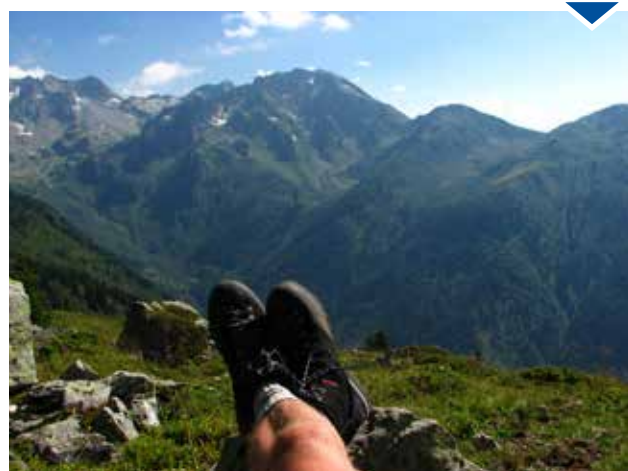
Évadez-vous sur nos sentiers de randonnée

Quel meilleur moyen que la randonnée pour découvrir les vignobles, bocages, forêts, alpages et sommets enneigés de Cœur de Savoie !

Partez, chaussures aux pieds, sur nos 400 km de sentiers balisés situés sur les massifs de Belledonne, des Bauges ou de la Chartreuse. Quel que soit votre niveau, quelle que soit la saison, vous trouverez toujours un chemin pour vous emmener vers de nouveaux horizons. Choisissez votre randonnée en fonction de la météo, de votre condition physique et de vos envies sur :

www.tourisme.coeurdesavoie.fr

Si vous rencontrez des problèmes d'entretien, de balisage ou de sécurité, n'hésitez pas à le signaler directement sur www.sentinelles.sportsdenature.fr, une application smartphone est également disponible.



Le festival «Les sons du lac» se réinvente

Après une année blanche liée à la crise sanitaire de la COVID-19, les organisateurs du festival ont décidé de se réinventer et de proposer au public un nouveau projet pour 2021 : «L'écho des sons». La programmation du festival a été organisée sur 5 jours, avec une programmation adaptée à différents types de publics (enfants, personnes âgées, personnes handicapées). L'objectif est aussi de sortir du site historique (Lac de Châteauneuf) pour aller à la rencontre des habitants sur le territoire. Rendez-vous en juillet 2022 pour une nouvelle édition pleine de surprises !

Vis ma vie de bûcheron

Tout au long de l'été sur les massifs de Belledonne, des Bauges et de Chartreuse, les professionnels de la forêt vous proposent d'assister à un chantier forestier et d'échanger sur leur métier le temps d'un après-midi.

Inscriptions et renseignements :
www.vismaviedebucheron.org

ça s'est passé en Cœur de Savoie

Pose de la première pierre du futur casernement de gendarmerie

Béatrice Santais, Présidente de la Communauté de communes, accompagnée du Lieutenant-Colonel Jacquet, du Major Martinez et du cabinet d'architectes Palloix-Rosset ont posé la première pierre du chantier de construction du nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian, mardi 30 mars 2021.



Centre de vaccination itinérant Cœur de Savoie

Depuis le 27 avril 2021, Cœur de Savoie pilote un centre de vaccination itinérant contre la COVID-19, en lien avec le Préfet de la Savoie, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Ce centre de vaccination est implanté à Montmélian le mardi, à Valgelon-La Rochette le mercredi et à Saint-Pierre-d'Albigny le jeudi, avec le concours des communes concernées et de leurs bénévoles.



Enquête pour l'amélioration de l'habitat en Cœur de Savoie

La Communauté de communes prépare un dispositif de soutien aux projets d'amélioration de l'habitat pour les propriétaires et futurs propriétaires. Dans ce cadre, le bureau d'études Villes Vivantes s'est déplacé, au mois de mars, sur le marché de Valgelon-La Rochette, devant le Super U de Francin et l'Intermarché de Saint-Pierre d'Albigny pour aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs souhaits, besoins et attentes en matière de logement et d'habitat.



Fin de saison culturelle

Le collectif d'artistes Rabbit Research, en résidence sur le territoire de Cœur de Savoie, a organisé un événement de fin de saison, samedi 29 mai sur le pré de foire de Saint-Pierre d'Albigny. Les artistes ont envahi cet espace et l'ont transformé pour une bonne circulation libre et poétique. Photographie, chorégraphie, vidéo, musique, installations, le collectif était au complet. Rendez-vous est pris pour la saison prochaine sur le secteur de Montmélian.

La biodiversité en fête !!!

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie (CVB), Cœur de Savoie organise un événement annuel cet automne, le 11 septembre après-midi, au Bourget en Huile. Ce sera l'occasion de découvrir le marais et ses richesses naturelles, d'assister à la remise des prix du concours photos, et d'en savoir plus sur les actions du CVB en découvrant notamment le travail mené par France nature Environnement avec les scolaires.



Mobilité :

Une nouvelle co Cœur de Savoie

A compter du 1er juillet 2021, la Communauté de communes Cœur de Savoie devient Autorité Organisatrice de la Mobilité et est désormais compétente en matière de mobilité sur son territoire.

Décryptage :

Cœur de Savoie aura désormais la responsabilité d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique mobilité. En cohérence avec les autres démarches d'aménagement du territoire, dont le Schéma de Cohérence Territoriale, la politique mobilité de la collectivité participe à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Devenir autorité organisatrice de la mobilité (AOM) permettra de mettre en place des services de proximité efficaces adaptés aux particularités du territoire. La définition d'un plan de mobilité simplifié permettra ainsi de décliner l'ensemble des actions à l'échelle de Cœur de Savoie.

Et concrètement ?

En devenant AOM, Cœur de Savoie pourra organiser de manière autonome différents types de services de mobilité :

- transport public de personnes (lignes régulières, transports à la demande, transports scolaires)
- mobilités actives (vélostation...)
- usages partagés de la voiture (covoiturage...)
- mobilité solidaire



Piloté par :



ça bouge en Cœur de Savoie

Compétence pour

La Communauté de communes est également compétente pour proposer des services de conseil et d'accompagnement auprès des différents acteurs (entreprises notamment) et usagers.

Quel financement pour cette nouvelle compétence ?

Comme tout service public, la mise en place de services de mobilité a un coût. Il existe plusieurs sources de financement :

- L'attribution de compensation versée par la Région pour organiser les transports scolaires
- Les recettes issues de ventes de titres de transport
- Éventuellement, les recettes issues du versement mobilité lorsque la Communauté de communes aura décidé de le mettre en place.
- Des subventions éventuelles.

Et le transport scolaire dans tout ça ?

Pour la rentrée de septembre 2021, rien ne change et la Région continue d'organiser l'ensemble des services de transport scolaire sur notre territoire c'est-à-dire 62 circuits et environ 2 300 enfants transportés quotidiennement.

A la rentrée de septembre 2022, Cœur de Savoie organisera seule le transport des élèves de primaire et de collège. La Région continuera à organiser le transport des lycéens car ceux-ci « sortent du territoire ». La Communauté de communes l'assistera dans ce rôle en restant l'interlocuteur privilégié des habitants.

Mieux connaître les déplacements des habitants

Début 2022, une enquête mobilité sera réalisée sur les territoires de Métropole Savoie (Cœur de Savoie – Grand Chambéry – Grand Lac) et de l'Avant-Pays Savoyard. L'objectif sera de collecter des données sur les pratiques de déplacements des habitants. La collecte des données se fera par téléphone ou en face-à-face. Chaque habitant de plus de 5 ans sera alors susceptible d'être enquêté.

Les informations récoltées permettront d'orienter les choix des politiques locales en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et d'organisation de l'offre de mobilité.

Vers une offre de train renforcée pour les déplacements du quotidien

Depuis 2018 Métropole Savoie a engagé une réflexion sur la mobilité à l'échelle de son territoire autour de l'axe ferroviaire et en s'appuyant sur tous les modes de transports existants ou à développer.

C'est pourquoi, cette année, une étude spécifique est lancée par la Région en partenariat avec l'État, le Département de la Savoie, Métropole Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie. L'objectif de cette étude est d'imaginer le déploiement d'un service de train cadencé au quart d'heure en heure de pointe et d'intégrer la réouverture de haltes ferroviaires comme Chignin et Alpages (Sainte Hélène du Lac).



La voiture partagée

Que vous soyez organisé ou plutôt spontané, le covoiturage peut répondre à votre besoin de déplacement.

Organisé ? Pensez aires de covoiturage

Rendez-vous sur une des 4 aires de Cœur de Savoie pour ne prendre qu'une seule voiture à la place de deux (ou trois ou quatre) à :

- Chignin
- Saint-Pierre d'Albigny / Châteauneuf
- Pont Royal (Chamousset)
- Détrier

Organisez votre déplacement grâce à la plateforme Mov'Ici, solution de covoiturage en ligne et en temps réel sur mobile qui permet de trouver des covoitureurs pour tout ou partie de votre trajet :

<http://movici.auvergnerhonealpes.fr>



Spontané ? Rejoignez un arrêt près de chez vous

A Myans, Apremont et Porte-de-Savoie (Les Marches) le dispositif Rézo Pouce, mis en œuvre par le Parc Naturel Régional de Chartreuse et Cœur de Savoie, en relation avec le dispositif Synchro covoiturage déployé sur la commune voisine de Saint-Baldoph, vous permet de rejoindre le réseau de bus Synchro et Chambéry en covoiturage.



Bientôt !

Une nouvelle aire de covoiturage, avec ombrières photovoltaïques, va voir le jour au niveau de l'échangeur autoroutier de La Chavanne. Elle permettra aux habitants du territoire de pouvoir venir en voiture comme à vélo et offrira une possibilité de report modal attractif. Cet aménagement est une alternative à l'autosolisme (usage individuel de la voiture) notamment pour les déplacements domicile-travail extérieurs au territoire.

Cette aire sera entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques permettant la production d'énergie et ainsi concourir aux objectifs TEPOS* du territoire.

* Objectifs Territoire à Energie Positive : équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle du territoire à l'horizon 2050.

Une ligne de covoiturage

Valgelon-La Rochette et Pontcharra seront bientôt reliées par une ligne de covoiturage dynamique.



Calqué sur le principe d'une ligne de transport en commun, ce nouveau dispositif, simple et pratique, vous permettra de découvrir le covoiturage sans réservation pour vous rendre à Pontcharra depuis Valgelon-La Rochette et le Parc d'activités du Héron.

Après inscription, rendez-vous à l'un des 3 futurs arrêts, renseignez votre destination dans l'application mobile ou par sms, attendez et quelques minutes plus tard un conducteur s'arrêtera pour vous emmener à votre arrêt de destination à Pontcharra.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Les mobilités actives

A la recherche d'un mode de déplacement alliant enjeux environnementaux, activité physique et bien-être ? Pensez vélo !

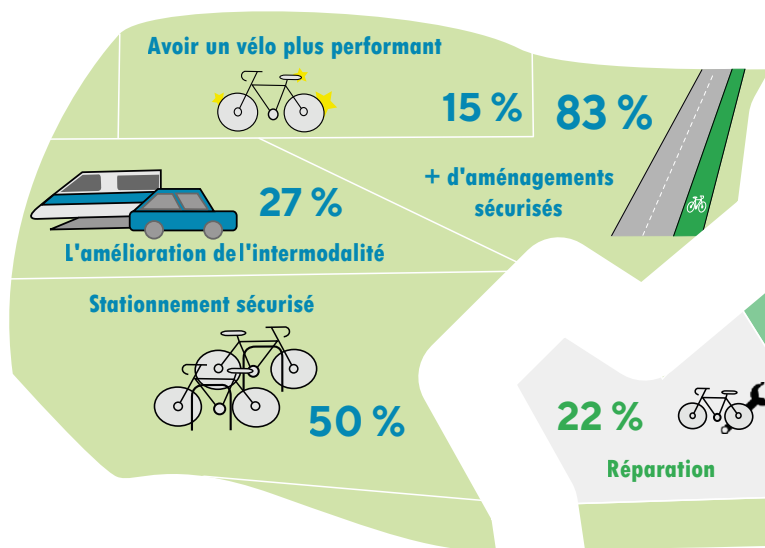
Un Schéma Directeur Cyclable

Un Schéma Directeur Cyclable est en cours d'élaboration pour permettre de construire un réseau cyclable continu et sécurisé et proposer des services tels que l'entretien, la réparation, le stationnement sécurisé ou la location sur l'ensemble du territoire.

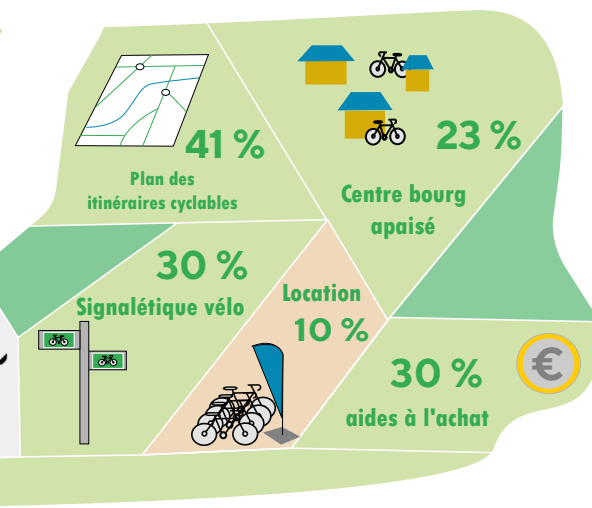
Ce document qui va planifier sur le long terme la politique cyclable de Cœur de Savoie a fait l'objet d'une concertation auprès de la population au début de l'année 2021. Un questionnaire en ligne et une carte interactive ont permis de recenser les besoins et attentes concernant la pratique du vélo sur le territoire.

Avec plus de **800 réponses**, plusieurs besoins sont ressortis :

Pour utiliser mon vélo plus régulièrement j'aimerais :



Quels sont les principaux services vélo à développer ?



Le Schéma final devrait être approuvé à l'automne et sa mise en œuvre se déploiera sur plusieurs années.

Un aide à l'achat pour votre VAE*

Dans une dynamique de développement de la pratique du vélo, Cœur de Savoie renouvelle en 2021 le dispositif d'aide à l'achat pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Le montant de l'aide est de 250 €.

L'objectif ? Accompagner les habitants du territoire dans l'évolution de leurs habitudes de déplacements et ainsi privilégier les modes actifs pour des déplacements de courtes distances pour se rendre au travail ou pour accéder à des commerces et services de proximité.

En chiffres

75 aides attribuées en 2020
49% travail et achats, **37%** pour achats et **14%** pour travail

* Vélo à Assistance Électrique

Essayez le vélo !

Avant de passer à l'achat, si vous habitez sur le territoire Cœur de Savoie, vous pouvez essayer un vélo à assistance électrique ou un vélo classique grâce au service de location proposé par la Vélostation.

La location est de 30 € pour 15 jours.

Et aussi : La Vélostation se délocalise dans les Parcs d'activités économiques Alpespace et le Héron, un mardi sur deux de 12h à 14h. Durant ces permanences, vous pouvez essayer et louer des vélos à assistance électrique.



Le transport public

Au-delà des services de transport scolaire qui couvrent le territoire, Cœur de Savoie organise deux lignes de transport pour les déplacements du quotidien.



Une nouvelle ligne de transport entre Le Pontet et Valgelon-La Rochette

Afin de développer l'offre de mobilité dans le secteur de la vallée des Huiles, Cœur de Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes expérimentent un service de transport en commun régulier entre Le Pontet et Valgelon-La Rochette. Ce nouveau service complète l'offre existante de transport à la demande qui dessert le secteur du Val Gelon tous les mercredis et apporte ainsi une vraie alternative à la voiture individuelle pour les habitants de la vallée des Huiles.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Nav'Espace

Dans une volonté de développer des offres de transport en commun structurantes pour les déplacements domicile/travail, une ligne de bus régulière permet de relier le Parc d'activités économiques Alpespace à la gare de Montmélian.

La navette Nav'Espace circule toute l'année du lundi au vendredi avec 4 trajets le matin et 5 trajets le soir et permet aux actifs travaillant à Alpespace d'opérer une intermodalité train/bus en gare de Montmélian.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr



La mobilité pour tous

Cœur de Savoie accompagne ses habitants les plus fragiles, comme les demandeurs d'emploi ou les jeunes en insertion, en leur proposant différents services.



Des ateliers mobilité ou encore des vélos-école pour l'apprentissage ou la « remise en selle » sont organisés pour aider ces personnes à trouver une solution de déplacement.

Et aussi : des tarifs réduits pour la location de vélos à assistance électrique pour faciliter les démarches professionnelles et se rendre au travail ou à des entretiens d'embauche.

Les personnes bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, salariés en insertion ou jeunes de la mission locale peuvent louer un vélo à assistance électrique pour 0,50 € par jour.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

ENVIRONNEMENT

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !

Adoptez les bons gestes qui respectent l'environnement, les réseaux d'assainissement, les stations de traitement et le personnel exploitant.

Ce que chaque usager jette dans les WC ou autres évacuations d'eaux usées passe ensuite par des canalisations, des pompes de refoulement pour être enfin traité à la station d'épuration avant rejet au milieu naturel.

Une problématique amplifiée par la crise sanitaire

En cette période de crise sanitaire, les lingettes, masques et gants sont très utilisés par l'ensemble de la population. Ce type de déchets doit uniquement être jeté dans la poubelle d'ordures ménagères.

Malgré les informations communiquées par les revendeurs, les lingettes ne se dégradent pas dans les réseaux. Le système d'assainissement est donc confronté à de nombreux dysfonctionnements en raison des fibres des lingettes retrouvés dans ce dernier. Désobstruction de réseaux, changement de pompes, etc : autant d'interventions coûteuses pouvant présenter des répercussions sur la facture d'assainissement.

Des polluants invisibles à l'œil nu : les micropolluants

Les activités domestiques sont à l'origine de la pollution des milieux aquatiques par de nombreux déchets. Les micropolluants sont des substances qui peuvent avoir des effets toxiques sur la biodiversité et les organismes vivants. De nombreux produits utilisés dans notre vie quotidienne sont susceptibles d'être déversés dans les réseaux d'assainissement : détergents, soins d'hygiène et cosmétiques, médicaments, pesticides. Les stations d'épuration ne peuvent traiter ce type de polluants qui se retrouvent dans le milieu naturel.

Les bonnes pratiques

- Utiliser des produits à moindre impact environnemental : vinaigre blanc, savon noir, bicarbonate etc. Un geste écologique et économique.
- Prendre une douche plutôt qu'un bain : on économise de l'eau, de l'électricité et des produits d'hygiène.
- N'utiliser que la quantité de produit nécessaire, pas de surdosage.
- Respecter les consignes de tri des médicaments.
- Ne rien jeter dans les réseaux d'assainissement (lingettes, masques et tout autre corps solide, huiles, solvants, peintures etc.) Privilégier les poubelles prévues à cet effet et les circuits de recyclage.



JEUNESSE

Lancement d'un budget participatif pour les jeunes

Les jeunes, leur territoire et le plan climat... être acteur en Cœur de Savoie pour le climat



Un budget participatif, c'est quoi ?

Donner la parole à ceux qui construisent le territoire de demain, telle est la volonté du budget participatif.

L'objectif : placer les 11/25 ans au cœur des politiques publiques locales, en dégageant les moyens financiers indispensables à la concrétisation de leurs projets en matière de transition écologique.

Concrètement : un budget de 5 000 € a été alloué par la Communauté de communes pour financer des projets d'intérêt général portés et réalisés par des jeunes du territoire en faveur du Climat, de l'Air et de l'Énergie. Ce budget peut permettre la réalisation de projets concrets et variés qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants.

Laissez libre court à votre imagination et soyez inventifs !

Quel public ?

Le budget participatif jeunes s'adresse aux 11 – 25 ans résidant sur le territoire de Cœur de Savoie.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

ALIMENTATION

Un Projet Alimentaire Territorial pour Cœur de Savoie

Élaboré de manière partenariale, l'objectif d'un Projet Alimentaire Territorial est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur notre territoire, en privilégiant une approche transversale :

- une dimension économique : structuration et consolidation des filières locales, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;
- une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation des modes de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- une dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

Le territoire de Cœur de Savoie dispose de nombreux atouts pour développer une alimentation de proximité :

- une surface agricole importante : 10 800 hectares soit 1/3 du territoire,
- des productions diversifiées principalement en viticulture, en élevage et en grandes cultures,
- des nouvelles installations agricoles, notamment en maraîchage,
- des circuits courts qui se développent : plus de 80 exploitations proposent de la vente directe (vous pouvez retrouver la carte des producteurs locaux en ligne sur le site internet de Cœur de Savoie).

La Communauté de communes s'est engagée, au travers de son Plan Climat Air Energie Territorial, à élaborer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial. En 2021, les premières pierres de ce PAT sont posées : création d'un poste de chargée de mission agriculture-alimentation, lancement de la concertation avec l'ensemble des partenaires, partage du diagnostic et définition d'un programme d'actions d'ici à la fin de l'année. Un axe important déjà identifié est l'évolution de la restauration collective publique vers plus



Un projet qui fait école à Montmélian

La cuisine centrale de Montmélian assure chaque année la préparation de près de 120 000 repas pour les élèves de 4 communes (Montmélian, La Chavanne, Planaise et St Pierre de Soucy), les enfants de 2 accueils de loisirs, le portage de repas à domicile pour les personnes âgées et la clientèle du self-restaurant « Le Lourmarin ».

Avec le projet « À Montmélian, on sème pour la vie », les pratiques en cuisine et l'approvisionnement évoluent pour intégrer de plus en plus de produits bruts, frais et locaux. Un accompagnement par le collectif « Les pieds dans le plat » a permis à l'équipe de cuisine de travailler avec des chefs cuisiniers et des diététiciens sur des menus à base de produits bio et locaux tout en limitant les surcoûts. La municipalité a, en parallèle, aménagé un jardin avec l'aide de l'association Terre Solidaire pour approvisionner directement une part des besoins en légumes de la cuisine. Ce projet, également en partenariat avec la plateforme « La Bio d'Ici », l'ADABIO et des producteurs du territoire, a reçu un appui technique et financier de la part de la Communauté de communes avec l'attribution d'une aide de 8 000 € en complément d'une subvention du Département.



AGRICULTURE

Nos exploitations se mobilisent pour nous offrir des produits sains et de qualité

Des mésanges et des chauves-souris pour de beaux fruits dans les vergers

En janvier dernier, 9 arboriculteurs se sont réunis pour un chantier de fabrication de nichoirs à mésanges et d'abris à chauves-souris à installer dans les vergers et ainsi favoriser la biodiversité et les régulations biologiques. Les mésanges se nourrissent notamment des carpocapses (papillons responsables du ver de la pomme que l'on retrouve dans les noyers), mais aussi de mouches, de punaises qui sont autant d'insectes altérant les fruits dans un verger. Les chauves-souris se nourrissent elles aussi d'insectes. Cette journée a été organisée par l'ADABIO, l'association pour le développement de l'Agriculture Biologique de Savoie.

Des champs en fleurs et des abeilles, des céréaliers et des apiculteurs



Depuis 2010, une opération proposée par les apiculteurs incite les agriculteurs volontaires à implanter des cultures intermédiaires mellifères (mélanges à base de phacélie, moutarde et tournesol) après la moisson des céréales. Sur Cœur de Savoie, ce sont plus de 100 hectares qui sont semés pendant l'été et fleurissent à l'automne, avec des bénéfices apicoles (source de pollen et de nectar pour les abeilles) et agronomique (amélioration de la structure et de la vie des sols).

L'opération est menée conjointement par le groupement des apiculteurs professionnels de Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc avec le concours financier du Conseil Savoie Mont-Blanc pour l'achat des semences.

Des viticulteurs engagés pour réduire l'usage de produits phytosanitaires

Depuis 2016, 12 viticulteurs de Cœur de Savoie sont engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur leurs parcelles.

Ces MAEC, contractualisées sur plus de 140 ha de vignoble pour une durée de 5 ans, vont prendre fin cette année. Le bilan est très positif puisque certains traitements ont été totalement supprimés, pour d'autres les doses ont été diminuées ou des alternatives ont été trouvées avec des produits ayant moins d'impact sur la santé humaine et l'environnement. En 5 ans, l'indicateur utilisé pour évaluer l'utilisation des produits fongicides a baissé d'environ 30%.

Ces démarches ont été animées par la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc avec le soutien financier de la Communauté de communes.

FORÊT

Aidons nos forêts à devenir plus résilientes

Les forêts de demain se préparent aujourd'hui, tel est le principe de l'association Sylv'ACCTES, qui œuvre pour la gestion durable des forêts et leur adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de communes adhère depuis 2019 à l'association, pour permettre aux propriétaires publics ou privés de bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux d'amélioration en forêt. Chaque année Cœur de Savoie verse 10 000 € dans le fonds Sylv'ACCTES ce qui permet de réaliser environ 10 ha de travaux sur les massifs forestiers des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne.

Si vous êtes propriétaire forestier et que ces aides vous intéressent, prenez contact avec votre gestionnaire forestier ou connectez-vous sur le site www.coeurdesavoie.fr ou directement sur le site de l'association www.sylvacctes.org

Si vous êtes une entreprise ou un particulier, vous pouvez également contribuer au fonds Sylv'ACCTES et faire un don pour les forêts du territoire sur www.sylvacctes.org.



© Alain DOUCE



MILIEUX NATURELS

La biodiversité ordinaire : la faune et la flore du quotidien

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie qui comporte de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, une action menée par Cœur de Savoie s'intéresse particulièrement à cette « Biodiversité ordinaire », notamment via un appel à projet destiné aux communes, organisé chaque année depuis 2020.

L'objectif est de leur fournir des plants d'arbres et d'arbustes d'essences locales, des graines de prairies fleuries adaptées au climat et favorables à la biodiversité, ainsi qu'un hôtel à insectes. Cette opération est financée par la Région et le Département, Cœur de Savoie prend le reste des coûts à sa charge : c'est donc gratuit pour la commune, qui doit s'occuper de l'installation et de l'entretien. En 2020, 6 communes ont répondu, et en 2021, 11 communes se sont engagées dans l'opération.

En plus de favoriser la biodiversité, ces plantations d'espèces locales permettent aussi de remplacer des espèces ornementales vendues par les professionnels qui peuvent être invasives : l'arbre à papillons (buddleia), le laurier cerise ou l'herbe de la pampa par exemple.

Si votre commune a participé à cette action, vous pouvez profiter de ces aménagements pour réaliser, à proximité, un protocole de sciences participatives et agir à votre échelle pour la biodiversité.



Les sciences participatives pour mieux connaître les milieux naturels et les espèces

Les sciences participatives sont des programmes de recherche ouverts à tous, permettant au grand public de participer à l'amélioration de la connaissance sur de nombreuses espèces.

Les protocoles sont adaptés, et il y en a plus de 200 en France : vous pourrez trouver celui qui vous convient, selon les espèces qui vous intéressent et votre niveau, que vous soyez totalement débutant ou déjà expérimenté.

De nombreux sites internet répertorient les programmes existants, notamment Vigie Nature ou OPEN. Sur le site internet de Vigie Nature, vous pourrez, par exemple, retrouver des protocoles sur les papillons, escargots, oiseaux, bourdons, insectes pollinisateurs, plantes sauvages, ... Il y en a pour tous les goûts !

Vigie nature : www.vigienature.fr/fr/tous-2932

Open : www.open-sciences-participatives.org/home

Les acteurs locaux ont aussi besoin de vous pour mieux connaître la biodiversité

Sur le territoire, de nombreux partenaires locaux font aussi appel à vous pour mieux connaître la biodiversité.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels recense les « petites bêtes » : vous pouvez envoyer vos observations de punaises, araignées ou autres escargots et limaces à l'adresse email : invertebres@cen-savoie.org en précisant le lieu et la date de l'observation.

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recense les Sabots de Vénus, la Rosalie des Alpes et les Bouquetins : vous trouverez plus d'informations sur www.parc-chartreuse.net.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est à la recherche d'indices de présence de la Chouette Effraie, que l'on retrouve souvent dans les vieux bâtiments, les clochers, les combles, ... Vous pouvez participer en envoyant vos observations de l'espèce (même anciennes) à savoie@lpo.fr, mais aussi en permettant l'accès à ces vieux bâtiments. En effet, suite aux premiers inventaires et aux premières récoltes de données, la LPO pourrait être amenée à approfondir les connaissances en allant dans ces granges, ces hangars ou autres lieux propices à l'espèce.



Chouette effraie © Lubos Houska - Pixabay

ÉCONOMIE

Cœur de Savoie soutient les entreprises de son territoire !

Une subvention aux commerces pour encourager la revitalisation des centres-bourgs

Depuis la fin de l'année 2019, la Communauté de communes Cœur de Savoie, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aide les commerces avec vitrines à rénover et à moderniser leur local d'activité (nouvelle enseigne, modernisation des décorations, nouveaux aménagements intérieurs, équipements neufs, ...). Cette aide s'inscrit dans une volonté affirmée de Cœur de Savoie d'aider à la revitalisation des centres-bourgs des communes concernées.

Depuis le lancement de ce dispositif, plusieurs entreprises ont été accompagnées. Sept d'entre-elles ont déposé un dossier de demande qui a été transmis à la Région pour validation. Le montant de la subvention par commerce varie entre 10 000 € et 15 000€, ce qui représente aujourd'hui près de 95 000€ d'aides pour les commerces de Cœur de Savoie.



Centre-bourg de Valgelon - La Rochette © Yannick Siegel - Métropole Savoie

Cœur de Savoie participe au fonds Région Unie afin d'aider les entreprises du territoire à faire face à la crise sanitaire

Le Pôle Développement Économique est proche des entreprises du territoire. Dès le début de la crise sanitaire, la Communauté de communes a souhaité connaître les besoins des entreprises afin de les accompagner au mieux, y compris pour accéder aux aides de l'État, de la Région ou du Département.

En juillet 2020, afin de compléter les aides étatiques, le Conseil communautaire a décidé de participer au fonds Région Unie. Ce fonds est abondé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Banque des Territoires, le Département de la Savoie, les communes et les intercommunalités dont Cœur de Savoie.

Ce dispositif se compose de deux aides distinctes :

- Une subvention pour les entreprises du tourisme, de la restauration et de l'hôtellerie pour faire face aux échéances bancaires qui perdurent malgré la baisse d'activité.
En Cœur de Savoie, 16 entreprises ont bénéficié de cette aide pour un montant total de subventions versées de 71 654 €.
- Un prêt à taux 0 avec un différé de remboursement de 2 ans, afin d'aider les Très Petites Entreprises (TPE, moins de 10 salariés) et les associations avec des emplois, à faire face à un manque de trésorerie. Fin avril 2021, 17 très petites entreprises ou associations de Cœur de Savoie avaient été aidées, représentant 349 000 € prêtés.

Pour plus de renseignements sur ces dispositifs : Pôle Développement Économique 04 79 84 38 50 ou économie@cc.coeurdesavoie.fr

PETITE ENFANCE

Des travaux dans les structures petite enfance

Afin d'harmoniser la fourniture de couches et de repas aux enfants fréquentant les six structures petite enfance de Cœur de Savoie, des travaux ont été réalisés :

Halte-garderie « Les Petious » :

Durant l'été 2020, la halte-garderie « Les Petious » située à Saint-Pierre-d'Albigny a été rénovée afin de mettre la cuisine aux normes et d'améliorer l'espace salle de change / toilettes.

Grâce à ces travaux, les repas et les goûters sont fournis aux enfants depuis la rentrée de septembre 2020.

Les travaux de la salle de bain ont permis d'installer un meuble de change ergonomique et des toilettes adaptés aux jeunes enfants.

Ces travaux ont été financés par une subvention d'aide à l'investissement versée par la CAF et par les fonds propres de la collectivité.

Association Le Petit Poucet :

Les multi-accueil de la Petite Etoile à ALPESPACE et de la rue Antoine Borrel à Montmélian, gérés par l'association Le Petit Poucet, ont déménagé en mai 2021. Ils ont été regroupés dans de nouveaux locaux, situés à ALPESPACE au sein du bâtiment Eris. Ce projet a été co-financé par la Région, la CAF et la Communauté de communes. L'aménagement de cette nouvelle structure a permis d'équiper la cuisine pour la liaison froide et ainsi de fournir repas et goûters aux enfants.



INSERTION

Bientôt un conseiller numérique en Cœur de Savoie

La Communauté de Communes a répondu à un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre du Plan France Relance.

Coeur de Savoie souhaite permettre à chacun de gagner en autonomie sur l'utilisation des outils numériques dans son quotidien. Le conseiller numérique interviendra en complémentarité de l'action de France services Valgelon-La Rochette et sera amené à effectuer des permanences et des actions sur les communes de Cœur de Savoie.

Ses missions, à destination de tous les publics (enfants, jeunes, parents, seniors), concerneront les différents outils et usages et l'animation d'ateliers informatiques individuels ou collectifs.

Il sera chargé notamment de :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques
- Soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, créer un compte pour accéder à un dossier administratif, découvrir et utiliser les réseaux sociaux, installer et utiliser les logiciels de communication, acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin...

Rendre le numérique accessible à chaque individu, et transmettre des compétences permettront un levier d'insertion sociale, économique et contribuera à lutter pour l'inclusion sociale.



Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Cœur de Savoie : une candidature se prépare

Suite à l'approbation de la 2ème loi d'expérimentation en décembre 2020, plusieurs acteurs du territoire s'organisent en vue d'un dépôt d'une candidature. Une démarche collective dont l'objectif est ambitieux : résorber le chômage de longue durée dans le territoire.

Actuellement 10 territoires en France participent à la démarche TZCLD. La deuxième loi approuvée en décembre 2020 va ouvrir les portes à au moins 50 nouveaux territoires. En Cœur de Savoie une équipe projet réunissant citoyens, représentants des structures d'insertion ainsi que la Communauté de communes, se mobilise pour l'élaboration d'une nouvelle candidature Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée. L'acceptation du dossier se traduirait par une habilitation et le commencement des activités d'une Entreprise à But de l'Emploi (EBE) au premier trimestre 2022.

Pour ce faire, le 06 mai dernier, les acteurs du territoire engagés dans la démarche, se sont réunis dans le cadre du Comité Local pour l'Emploi (CLE). Organe garant du projet sur le territoire, le CLE se réunira chaque trimestre, pour un atelier de recensement des travaux utiles au territoire et répondant aux besoins des divers acteurs.

Les personnes privées durablement d'emploi, sont au cœur du projet TZCLD. C'est avec elles que ce projet se co-construit. Pour aller à la rencontre de toutes les personnes concernées, des permanences ont lieu les mercredis tous les 15 jours à France services Cœur de Savoie à Valgelon-La Rochette. D'autres rencontres d'informations sur le projet sont prévues durant l'été et l'automne ainsi qu'en groupes thématiques.

La démarche a été présentée aux entreprises du territoire lors d'un webinaire début mai. Celles-ci ont un rôle à jouer à la fois dans le repérage des besoins du territoire, en apportant leur connaissance et leur expertise professionnelle, mais aussi en prenant part au CLE et en participant au développement de nouvelles offres et services offerts par l'EBE.

Pour se donner toutes les chances de réussir en répondant aux critères requis par l'État, l'équipe mène actuellement un travail avec Pôle Emploi et la Maison sociale Combe de Savoie pour définir la stratégie d'intervention. Plusieurs facteurs sont pris en compte dont : le nombre d'habitants, les chiffres liés au chômage ainsi que les difficultés liées à la mobilité.

Plus d'infos :

Letizia Arneodo - letizia.arneodo@cc.coeurdesavoie.fr - 06 33 67 75 00



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une étude pour équiper les toits intercommunaux en capteurs photovoltaïques

Au-delà des indispensables actions de réduction de la consommation énergétique, le Plan Climat Air Energie de Cœur de Savoie vise un accroissement massif de la production d'énergie renouvelable. Dans le domaine du photovoltaïque, il est notamment prévu que 40 % des logements de Cœur de Savoie soient équipés d'une installation photovoltaïque d'ici à 2030.

C'est pourquoi la collectivité a souhaité, dans une logique d'exemplarité, agir sur son propre patrimoine. Si toutes les nouvelles constructions intègrent désormais systématiquement une réflexion sur un projet photovoltaïque, les élus de Cœur de Savoie ont également souhaité agir sur le patrimoine existant.

Sur 40 bâtiments pré-étudiés, 14 ont été retenus pour une analyse approfondie visant à l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture ou en ombrières. L'ensemble de ces projets représentent une production équivalente à 70 % des consommations électriques des bâtiments de la Communauté de communes. L'étude menée évaluera notamment la capacité structurelle des bâtiments à accueillir les panneaux et la possibilité de raccordement des installations au réseau électrique.

Ces installations viendront s'ajouter aux 5 installations actuellement en fonctionnement (gendarmerie de Valgelon-la Rochette, pépinière Idéalpes à Alpages, halle de Gymnastique à Montmélian, multi-accueils à Saint-Jean de la Porte et à Châteauneuf).



Halle de gymnastique à Montmélian

Cœur de Savoie s'engage dans la rénovation énergétique du patrimoine public

Entre décembre 2020 et février 2021, la Communauté de communes a été lauréate de trois appels à projets dans le domaine de la transition énergétique portant sur la précarité énergétique, la rénovation des bâtiments publics et la gestion de son patrimoine.

Sur le volet de la précarité énergétique, Cœur de Savoie s'est associée à l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) pour permettre l'accès aux énergies renouvelables aux foyers à faible revenu. Un travail engagé dans le cadre d'un programme européen associant la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Norvège sur une durée de 3 ans.

Dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments publics, la Communauté de communes est lauréate de l'appel à projet Séquoia lancé dans le cadre du programme ACTEE* qui permettra de mobiliser une enveloppe de 150 000 € sur 2 ans pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics par, notamment, le co-financement de plus de 30 audits énergétiques de bâtiments communaux.

L'ADEME et la Banque des Territoires ont retenu la candidature de Cœur de Savoie à leur appel à manifestation d'intérêt « Schéma Directeur Immobilier et Énergétique ». La collectivité bénéficiera, à ce titre, sur une durée de 4 ans, d'un accompagnement méthodologique afin de cibler les priorités d'intervention sur son patrimoine (conservation, rénovation, cession, démolition), ainsi que dans l'élaboration de programmes de travaux ambitieux, notamment énergétiques.

Ces trois projets s'inscrivent de manière complémentaire dans la stratégie de transition énergétique et écologique portée par les élus de Cœur de Savoie.

**(Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)*

TRAVAUX

Restructuration de la salle polyvalente intercommunale située à Bourgneuf



La Communauté de Communes a engagé en 2019, le projet de restructuration de la salle polyvalente intercommunale, accueillant principalement des scolaires et des associations sportives (handball, judo, boxe, badminton, gymnastique, ...) ainsi que diverses manifestations (forum des associations, ...), qui était devenue vétuste.

Le cabinet d'architecture atelier ACTM, de Grenoble, conduit l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a été chargée d'étudier les possibilités de rénovation de la salle polyvalente.

Les travaux engagés consisteront à améliorer et adapter la salle aux usages (mise en place d'un sol sportif/polyvalent au rez-de-chaussée et d'un revêtement sol sportif à l'étage, réalisation de gradins sur la mezzanine, fermeture partielle de la mezzanine pour l'aménagement d'une salle supplémentaire, création d'une extension pour accueillir un dojo...).

Des travaux de rénovation thermique seront aussi réalisés à cette occasion : isolation et traitement acoustique du gymnase, remplacement des parois en polycarbonate et des menuiseries, mise en œuvre d'une protection solaire en façade Sud, création d'une nouvelle chaufferie et reprise de la ventilation.

Pour finir, la mise aux normes accessibilité sera réalisée avec l'installation d'un ascenseur et la réfection des vestiaires.

Les marchés de travaux ont été attribués pour un montant de 2 089 141,81 € HT.

Le Département de la Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont attribué des aides à hauteur de 200 000 € et 150 000 €, la réponse de l'État est en attente.

Les travaux ont débuté début juin 2021. La livraison du bâtiment est attendue pour juillet 2022 pour une réouverture au public à la rentrée de septembre 2022.

Travaux d'amélioration du gymnase intercommunal à Montmélian

Le gymnase intercommunal situé sur la commune de Montmélian accueille les collégiens en journée et des associations sportives le soir et le week-end.

Il est devenu nécessaire de finaliser la mise aux normes accessibilité du bâtiment et d'améliorer sa performance énergétique.

Un maître d'œuvre, le cabinet Monteil Architecte de Montmélian, a été chargé d'étudier les possibilités de rénovation pour répondre à ces besoins.

La collectivité doit finaliser les travaux de mise en accessibilité du gymnase, notamment les vestiaires des arbitres et une salle à l'étage.

Le gymnase intercommunal a fait l'objet d'une étude thermique en 2013 afin de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Une partie des travaux a déjà été réalisée tels que l'isolation thermique et acoustique et la reprise de l'étanchéité des pignons nord et sud ainsi que l'isolation des combles.

L'objectif est de finaliser les travaux initialement prévus, de diminuer les consommations énergétiques du bâtiment et de résoudre les problèmes d'étanchéité ou de manque de ventilation pour assurer un meilleur confort aux usagers.

Afin de réduire les périodes de fermeture du gymnase, les travaux se dérouleront en deux tranches : été 2021 et été 2022.

La première phase sera réalisée cet été 2021 et consistera à effectuer le remplacement des menuiseries des façades du gymnase situées du côté de la cour du collège ainsi que l'isolation par l'extérieure de cette façade.

Les marchés de travaux pour cette première phase ont été attribués pour un montant de 171 544,67 € HT.

Le Département de la Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont attribué des aides à hauteur de 100 000 € HT et 50 000 € HT pour l'ensemble des deux phases du projet, la réponse de l'État est en attente.





Le dispositif «Garantie jeunes»

Nous avons rencontré Hugo, 20 ans et habitant à Bourgneuf, qui a eu recours au dispositif « Garantie jeunes » impulsé et financé par l'État et proposé par la mission locale jeunes du Bassin Chambérien.

Comment avez-vous eu connaissance de ce service ?

Après avoir eu un bac S j'ai commencé un BTS pilotage de procédé au lycée Louis Armand que j'ai vite arrêté car cela ne m'intéressait pas. J'ai alors décidé de chercher un emploi et me suis inscrit à la mission locale jeune de mon secteur. C'est là que l'on m'a proposé ce dispositif.

Comment cela fonctionne-t-il ?

On est suivi pendant toute une année par un conseiller de la Mission Locale. Il y a d'abord trois semaines d'ateliers en groupe où l'on aborde différents sujets comme le CV ou le droit du travail avant de partir en recherches de stages ou d'emploi. Les conseillers nous orientent et nous accompagnent dans les démarches administratives, mais nous devons être autonomes dans la recherche d'un emploi ou d'un stage. Ce dispositif est fait pour des jeunes volontaires et motivés qui cherchent activement une orientation professionnelle.

Que faites-vous actuellement ?

Grâce au dispositif «Garantie jeunes», j'ai trouvé un stage à la Communauté de communes Cœur de Savoie. Je participe à la gestion des centres de vaccination répartis sur le territoire. J'appelle les personnes inscrites sur des listes que les professionnels de santé du secteur nous transmettent, je donne les rendez-vous pour la vaccination et je traite les données transmises par les centres.

Et vos envies pour l'avenir ?

J'aimerais continuer dans le domaine administratif car c'est quelque chose qui me plaît et peut-être aller dans le privé afin de diversifier mes expériences.

Vous souhaitez vous informer sur les dispositifs d'aide pour les jeunes :

Il existe de nombreux dispositifs d'aide pour les jeunes en recherche d'emploi. Cœur de Savoie, la Mission Locale Jeunes du bassin chambérien et Pôle emploi, ont établi une liste répertoriant tous les dispositifs d'aide à l'emploi existants. Ces dispositifs s'adressent aussi bien aux entreprises susceptibles d'embaucher des jeunes qu'aux jeunes eux-mêmes.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr - www.mlchambery.org - www.pole-emploi.fr

du 06 juillet au 03 septembre

Ciné sous les étoiles

Le rendez-vous incontournable de l'été en Cœur de Savoie organisé par la Communauté de communes en partenariat avec les communes : des projections en plein air à la tombée de la nuit dans plusieurs communes du territoire :

- 15 juillet : « L'appel de la forêt » à Sainte-Hélène du Lac, salle polyvalente
- 16 juillet : « L'appel de la forêt » à La Trinité, ancienne école (en partenariat avec Villard-Léger)
- 19 juillet : « Shaun le mouton » à Apremont, terrain de foot
- 24 juillet : « Les vétos » à Coise, derrière la mairie
- 03 août : « En avant » à Montmélian, jardins de Höchst
- 15 août : « L'appel de la forêt » à Planaise, cours de l'école (en partenariat avec La Chavanne)
- 22 août : « Donne moi des ailes » à La Croix de La Rochette, esplanade du château (en partenariat avec Villard-Sallet)
- 29 août : « Le prince oublié » à Laissaud, devant la salle des fêtes
- 3 septembre : « Donne moi des ailes » à Myans, devant la salle des fêtes

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

4 séances sont proposées par la Partageraie dans le cadre du « Festifilm » sur le thème de l'évasion :

- 06 juillet : « Donne moi des ailes » à Saint-Pierre d'Albigny, salle polyvalente La Treille
- 08 juillet : « Là-Haut » à Cruet, salle des fêtes
- 20 juillet : « Truman show » à Saint-Jean-de-la-Porte, école primaire
- 22 juillet : « Alice au pays des merveilles » à Fréterive, salle des fêtes

Plus d'infos : aca-combedesavoie.fr

du 08 juillet au 26 août

Apéros' vignes



Tous les jeudis de l'été à partir de 18h :

08 juillet : Domaine Dupraz - Apremont et Maison Philippe Grisard - Cruet

15 juillet : Domaine Dupraz - Apremont et Domaine de l'Idylle - Cruet

22 juillet : Fruits de la Treille - Myans et Domaine de Méjane - St-Jean de la Porte

29 juillet : Domaine de la Gerbelle - Chignin et Domaine de Méjane - St-Jean de la Porte

05 août : Domaine de la Gerbelle - Chignin et Maison Philippe Grisard - Cruet

12 août : Fruits de la Treille - Myans et Domaine de l'Idylle - Cruet

19 août : Château de Mérande - Arbin et Fruits de la Treille - Myans

26 août : Château de Mérande - Arbin et Château de la Violette - Porte de Savoie

Plus d'infos et réservation : www.tourisme.coeurdesavoie.fr

du 27 au 29 juillet

Pagaille navale



Spectacle musical acrobatique & Clownesque... sur l'eau !

Un peu de nouveauté en Cœur de Savoie avec ces 3 concerts sur l'eau, un rendez-vous familial à ne pas manquer !!

Piano à queue, cuivres, contrebasse et chant pour des compositions originales, des airs de Piaf, Vian, Schubert ou encore Ennio Morricone. Embarquement immédiat ! D'après une idée originale d'Evelyne Zou - chanteuse pa-parfaite.

**Tout public - Tarification volontaire
Lac de Carouge - Saint-Pierre d'Albigny
du 27 au 29 juillet à 19h - Durée 1h15
Réservation conseillée : www.pianodulac.fr**

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

28 juillet

Musique et nature en Bauges



© Jean-Baptiste Millot

La musique en héritage : Carte blanche à la famille Pidoux

Oeuvres de Beethoven, Haydn, Schumann, Tchaïkovski, Chostakovitch.

Église de Fréterive

Mercredi 28 juillet à 20h30

Plus d'infos : www.musiqueetnature.fr

du 20 au 22 août

Échappée belle



L'échappée Belle est un des trails les plus difficiles et réputés du « circuit » par les spécialistes de cette discipline. 149 km pour 11 400 m de dénivelé de Vizille à Aiguebelle. Elle offre cependant des formats plus accessibles aux amoureux de la montagne voulant se dépasser au travers de la Course duo.

Plus d'infos : www.lechappeebelledonne.com

28 et 29 août

Triathlon de Saint Pierre d'Albigny

Le samedi 28 Août aura lieu le Triathlon XXS en Relais Mixte à 4, support du Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Jeunes et Adultes. Le dimanche 29 Août aura lieu la Finale du Championnat de France des clubs de Division 3 (Femmes et Hommes) ainsi que les épreuves Open S et Jeunes

Plus d'infos : www.triathlonsaintpierrealbigny.fr

18 et 19 septembre

Journées du patrimoine

L'édition 2021 des Journées européennes du Patrimoine sera placée sous le signe de « Patrimoine pour Tous - Ensemble, faisons vivre le patrimoine ». Programme des manifestations en Cœur de Savoie dans les lieux d'accueil du public (mairies...) et sur www.coeurdesavoie.fr

de septembre à décembre

Balades contées

Entre septembre et décembre 2021 la Compagnie Autochtone poursuivra sa présence artistique dans les écoles et proposera des rendez-vous plein de surprises autour du conte aux quatre coins de Cœur de Savoie.

Plus d'infos :

www.compagnie-autochtone.com

facebook : @compagnie.autochtone

14 au 17 octobre

Fascinant week-end Vignobles et découvertes



La destination « Vignobles de Cœur de Savoie et Chambéry » vous convie cette année encore à un week-end d'exception dans son vignoble.

Durant 4 jours, les partenaires de l'Office de tourisme et de loisirs Cœur de Savoie, labellisés Vignobles & Découvertes, proposeront des animations à découvrir en famille ou entre amis.

Réservez votre week-end pour passer un moment d'exception au cœur de nos vignobles !

Plus d'infos :

vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr

24 sept. - 8 & 9 janv. 2022

Orchestre du kiosque



Orchestre de chambre, l'orchestre du Kiosque devait se produire pour le concert du nouvel an le 9 janvier 2021, puis le 30 avril. Ces deux dates ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire et du confinement qui en a résulté.

C'est finalement pour 3 dates que la formation dirigée par Nicolas Amet retrouvera les spectateurs de l'Espace François Mitterrand pour des soirées pleines de musiques et de bonne humeur !

24 septembre : ouverture de la saison

8 et 9 janvier : concerts du nouvel an 2022

Plus d'infos : www.montmelian.com

du 1er au 30 novembre

Mois du film documentaire

Les médiathèques de Valgelon - La Rochette et de Montmélian ainsi que les bibliothèques de Myans et Francin proposent des projections organisées dans le cadre du « Mois du film documentaire » du 1er au 30 novembre 2021.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

27 et 28 novembre

Livres en Marches

20e édition, du festival « Livres en Marches » avec au programme : des rencontres, des conférences, des débats, à destination de tous les publics, parents et enfants.

Et bien sûr, la gigantesque bourse aux livres, à petits prix avec un large choix de plus de 50 000 livres.

Plus d'infos : www.livresenmarches.com

25 septembre

Fête du jeu



Les services à la personne de la Communauté de communes organisent pour la quatrième année « La fête du jeu » au centre d'animation de La Rochette.

Au programme, des jeux pour tous les âges et tous les goûts :

Jeux en bois géant, jeux de société, jeu de logique, Kapla®, motricité libre, animation argile, ateliers manipulations (sable, pâte à modeler...), smart games, espace détente et zen, animations à la médiathèque....

Centre d'animation de La Rochette

Samedi 25 septembre

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

23 novembre

Malraux Nomade



Duo musical : Sarah Murcia et Kamilya Jubran.

Quand la musique et la chanson arabe traditionnelle rencontrent le jazz. Le son de l'oud se mêle à celui de la contrebasse pour une alchimie aussi surprenante qu'unique. En partenariat avec la mairie de Chamousset.

Gratuit – Réservation fortement conseillée (jauge limitée)

La Chamoussarde - Chamousset

Mardi 23 novembre à 19h

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Le parc d'activités Alp'Arc

Les Communautés de communes de Cœur de Savoie et de Porte de Maurienne sont associées au sein du syndicat Arc-Isère pour **aménager, gérer et développer le parc d'activités Alp'Arc** situé sur les communes de Bourgneuf et Aiton.

Le comité syndical est composé de 10 élus représentant les deux Communauté de communes. Représentants de Cœur de Savoie : Béatrice Santais (Présidente), Jean-Claude Montblanc (Vice-Président à l'économie), Alain Vioux (Adjoint au Maire de Bourgneuf), Marc Girard (Maire de Hauteville et Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et des déchets) et Michel Bouvier (Maire de Saint-Pierre-d'Albigny).

Le comité syndical est présidé par Jean-Claude Montblanc.

ALP'ARC
PÔLE ÉCONOMIQUE
GRANDEUR NATURE



© Mégapix'alles

Alp'Arc, de par son implantation et son importance, complète l'offre de notre territoire en matière de foncier économique notamment à vocation industrielle.

Le Parc

33 hectares sont actuellement équipés et quasiment occupés,

puisque le Parc héberge la **Plateforme de Ferroutage** sur un peu plus de 16 hectares. **Une extension de 35 hectares en cours de réalisation** permettra de disposer d'une importante capacité d'accueil pour de nouvelles entreprises sur les 15 à 20 prochaines années. L'enjeu est d'accueillir des entreprises extérieures et d'accompagner les entreprises en développement de nos territoires. Il s'agit là de **la plus grosse réserve foncière économique** de tout Métropole Savoie (Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie) et de la Maurienne.

Aujourd'hui près de 30 entreprises représentant près de 300 emplois sont implantées sur le parc.

L'extension

Les travaux d'extension ont démarré en juin 2021 pour une première phase de 17 hectares de terrains (3 000 000 € d'investissement). Cette extension a été conçue dans une logique de « sobriété » permettant ainsi de **préserver l'environnement naturel, de favoriser les déplacements doux** au sein du parc et vers la Gare SNCF proche (à Val d'Arc).

Articulé autour du plan d'eau de Barouchat (géré par la Fédération de pêche de la Savoie), le parc et son extension offrent **un cadre de travail exceptionnel**. Une boucle de géothermie sur nappe de grande ampleur, unique en France, permettra d'assurer le chauffage et le rafraîchissement des futurs bâtiments avec une énergie propre et renouvelable (11MW de puissance). Cofinancée par l'Ademe, elle permettra de réduire les émissions de 480 T de CO₂ par an.

Accessoirement elle assurera la défense incendie des installations sans devoir recourir à l'eau potable et des installations coûteuses.

A terme cette extension devrait permettre la **création d'au moins 1 200 emplois dans les secteurs industriels et de transformation** ayant recours à l'énergie de la boucle géothermique pour leur bâtiment et leur process.

Cœur de Savoie investit dans l'avenir et articule le développement économique, la transition énergétique et la préservation de l'environnement

Plus d'infos : www.alp-arc.com



Jérôme HUGOT

directeur de
l'Office de tourisme

Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

Je travaille pour la Communauté de communes en tant que chargé de mission « développement touristique » et suis, depuis le début de l'année, le directeur du nouvel Office de tourisme et des loisirs de Cœur de Savoie. Ma mission principale est de promouvoir le territoire et de co-construire une offre touristique intéressante avec les prestataires.

Attaché à mon territoire, bien que je n'en sois pas originaire, je l'ai vu évoluer au fur et à mesure des années depuis mes débuts (je suis arrivé sur le territoire en 2002 à l'office de tourisme Valgelon – La Rochette).

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

Ce que j'aime dans mes journées c'est qu'elles ne se ressemblent pas ! On est sollicité tous les jours par des personnes différentes (élus, prestataires...) pour des projets différents.

Mon quotidien, c'est de faire rêver les gens et de leur donner envie de venir en Cœur de Savoie !

Avec l'équipe de l'Office de tourisme nous mettons tout en œuvre pour apporter du bonheur aux touristes et pour leur faire passer de bons moments sur le territoire. Ce qui est plutôt très plaisant comme mission !

Comment voyez-vous l'avenir de votre métier ?

On assiste à une transformation en profondeur du domaine du tourisme avec le développement du numérique. En effet, des plateformes comme Airbnb ou Booking permettent à Cœur de Savoie d'acquérir une visibilité internationale.

Le développement de l'éco-tourisme modifie aussi considérablement notre approche. L'objectif est de sensibiliser les touristes au respect de l'environnement dans lequel ils sont et de réduire leur empreinte carbone.

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur le tourisme ?

Bien que la crise sanitaire ait touché tous les secteurs liés au tourisme, elle a été révélatrice de la tendance à l'écotourisme : les touristes, à l'été 2020, ont voulu privilégier les destinations dites vertes (montagnes principalement). Cela a aussi permis de se questionner sur les activités permettant de limiter l'impact touristique sur l'environnement.

Le saviez-vous ?

Avec plus de 100 000 nuitées par an, l'économie touristique en Cœur de Savoie est réelle et peut aussi s'appuyer sur celle de loisirs de proximité. Le but étant d'amener les touristes, excursionnistes et habitants à rencontrer les acteurs du territoire, à s'immerger dans la vie locale pour découvrir, respecter, apprécier et déguster des produits de qualité.

Plus d'infos : tourisme.coeurdesavoie.fr

ils font Cœur de Savoie



Cécile Tarajat, Dirigeante de l'ASVA

Fondée en 1989, l'ASVA (Ateliers Savoyards de la Vie Active) est une association et une entreprise adaptée (structure associative dont la majorité des employés ont une reconnaissance de travailleur handicapé) qui propose de la sous-traitance industrielle, des services sur site ainsi qu'un accompagnement à la recherche et à la mise en place de solutions dédiées pour des clients dans des secteurs variés.

Cécile Tarajat est arrivée fin 2017 à la direction de l'entreprise. Ayant grandi en Cœur de Savoie, son souhait était de retrouver une société à taille humaine après avoir travaillé chez Michelin et Eurofins.

L'ASVA compte aujourd'hui 57 salariés, dont 90% d'entre-eux ont un handicap. L'objectif de la structure, et en particulier de la jeune directrice, est de diversifier et d'enrichir le parcours des employés, en leur apportant une stabilité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs capacités. C'est un réel accompagnement des salariés dans leur projet professionnel et potentiellement, une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics.

Très attachée au travail avec les acteurs locaux, Cécile Tarajat et son équipe créent des liens de travail étroits avec leurs clients. Faisant partie d'un collectif des entreprises adaptées et des E.S.A.T. de Savoie, l'ASVA peut rebondir sur des offres intéressantes sur les marchés ou proposer une entreprise partenaire qui serait plus apte à répondre aux attentes d'un client.

Si la crise sanitaire a eu un impact limité sur les activités de l'ASVA (-10% de chiffre d'affaires durant cette période), l'établissement cherche à diversifier ses compétences, afin d'être proactif, au plus près des besoins de ses clients, et ainsi proposer aux salariés une palette variée de missions à réaliser.

Enfin, la digitalisation de l'activité est une des priorités de développement de la dirigeante. Plusieurs investissements ont été récemment réalisés en ce sens, afin d'améliorer la qualité des services proposés aux clients, les conditions de travail des salariés et ainsi de prendre le virage du numérique en faisant monter le personnel en compétence.

Plus d'infos : www.asva-ea-savoie.com

Bernard Turpin, Ancien Président d'une association locale : l'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif national de services à la personne. Bernard Turpin était jusqu'au 1er avril 2021, le président du SAAD (Service d'aide et d'Accompagnement à Domicile) ADMR du secteur de Saint-Pierre d'Albigny, qui prend en charge les quatre communes du secteur - ancien canton.

Arrivé en 1975 en Savoie il a exercé la profession de médecin généraliste jusqu'en 2010.

Sollicité dans les années 90 par la direction fédérale de l'ADMR pour la création d'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sur le secteur de la Combe/Basse Maurienne, il s'est de plus en plus impliqué, en tant que bénévole, dans le fonctionnement fédéral et local, en devenant notamment coordonnateur de la commission santé fédérale en 2010. « J'ai toujours considéré que l'engagement citoyen faisait partie de ma vie et cet engagement au sein d'une telle association me paraissait très complémentaire avec mon métier de médecin. »

L'ADMR travaille en s'appuyant sur plusieurs types de professionnelles (Aides à Domicile/Auxiliaires de Vie Sociale/Aides-soignantes) qui ont été, et sont encore, plus qu'indispensables pendant la crise sanitaire que nous traversons. Bien que ces métiers ne bénéficient pas toujours de la reconnaissance qui leur est due, la crise de la COVID-19 a montré l'importance du travail effectué par les salariées de l'aide à la personne, dans l'aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie ordinaire, et en maintenant un lien social pour les plus isolés. « La crise sanitaire a rajouté des difficultés à celles déjà existantes : équipement des agents, protocoles de protection, inquiétude... Malgré les angoisses et les difficultés, les salariées ont fait preuve de cœur, de courage et de volonté pendant cette période compliquée pour assurer la continuité du service ».

Au fil de ces années de bénévolat, Bernard Turpin a essayé, à sa mesure et avec d'autres, de faire avancer

les choses en terme de reconnaissance, pour que ce travail d'aide à la personne devienne un « vrai métier », comme le sont tous les autres métiers du « soin (Care) » : formation initiale adaptée, décloisonnement des activités entre l'aide et le soin, salaire et conditions de travail correspondant aux réalités des tâches. « On a volontiers tendance aujourd'hui, en raison de notre mode de fonctionnement global, à avoir, même chez des bénévoles, un regard ou une approche prioritairement gestionnaire. Or, s'agissant d'un service aux personnes, je me suis refusé à n'être qu'un bénévole/militant gestionnaire. Ce qui est important et donne du sens, est de se focaliser sur la qualité du service. Pour qu'elle soit effective, il est primordial que celles qui assurent cette mission (ce sont très majoritairement des femmes), aient des conditions d'exercice dignes et soient socialement valorisées par une vraie reconnaissance : Il reste encore du chemin....»

Il termine en indiquant que le soutien du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Cœur de Savoie, au-delà de sa participation financière, est très précieux et permet aux structures d'aides à la personne du territoire, de poursuivre leur mission, d'en sécuriser les acteurs afin de permettre aux « anciens » de vivre « chez eux », dans la dignité, le plus longtemps possible.



BUDGET 2021



55 M €*

de **budget total**

(1 budget général,
7 budgets annexes et
2 budgets CIAS)

37 M €
consacrés au
fonctionnement

18 M €
consacrés à
l'investissement



10 M €
de **versements**
aux **communes**

Les principales dépenses par thématiques*



ASSAINISSEMENT, EAU

7 675 000 €

Assainissement collectif
Assainissement non-collectif
Approvisionnement eau potable (2 communes)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6 060 000 €

Gestion & entretien des zones d'activités
Création, accompagnement, implantation
Animation & mise en réseau



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

4 590 000 €

Construction, aménagement, entretien et gestion :
gendarmeries et aires d'accueil des gens du voyage
Application du Droit des Sols - Urbanisme
Mise en sécurité des bâtiments
Recyclerie
Innovation



MOYENS GÉNÉRAUX

3 607 000 €

Frais de fonctionnement de la structure : services
ressources, assemblées, locations et fonctionnement des
locaux, véhicules, assurances, impôts fonciers...



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1 064 000 €

Mise en œuvre et animation : du Plan Climat, de la
démarche TEPOS et du label Cit'ergie
Plateforme de rénovation énergétique
Équipement des toits des bâtiments en panneaux
photovoltaïque



AGRICULTURE, FORÊT

490 000 €

Animation agricole
Mise en œuvre d'un plan alimentaire
Animation forestière, mise en œuvre et animation de la
charte forestière



SERVICES À LA PERSONNE

7 346 000 €

Structures petite enfance
Accueils de loisirs extrascolaires enfance et jeunesse
Centre intercommunal d'action sociale et actions en
faveur du maintien à domicile des personnes âgées et
handicapées
Ludothèque



TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS

5 213 000 €

Transport de 2 500 élèves
Schéma directeur cyclable
Prise de compétence mobilité



DÉCHETS MÉNAGERS

4 327 000 €

Collecte des déchets ménagers et recyclables
Gestion des déchèteries
Actions de prévention et de réduction des déchets



CULTURE, SPORT, PATRIMOINE

2 483 000 €

Développement de l'accès à la culture et au sport
Construction, aménagement, entretien et gestion des
équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire



MILIEUX NATURELS

854 000 €

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
Animation et coordination du Contrat Vert & Bleu
Préservation de la biodiversité
Entretien des abords du lac de Sainte Hélène
Lutte contre les plantes exotiques envahissantes



TOURISME

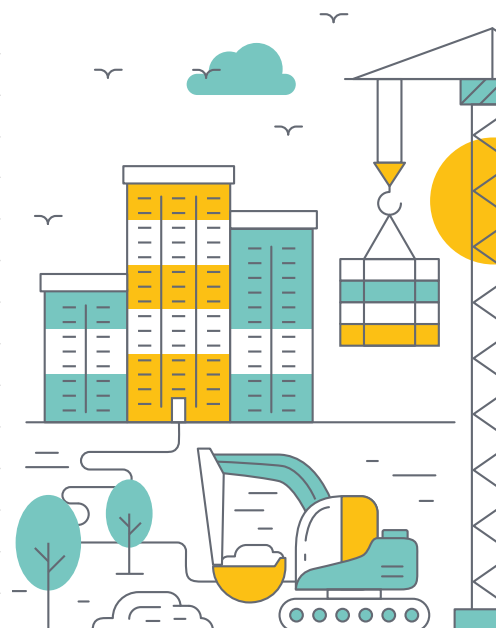
475 000 €

Frais de fonctionnement de l'Office de tourisme
Entretien des sentiers de randonnée
Développement touristique

*Dépenses réelles de fonctionnement et investissement (hors amortissements et stocks)

Les investissements marquants de l'année 2021

Nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian	3 166 800 €
Aire de covoiturage à la Chavanne avec ombrières photovoltaïques	1 383 000 €
Aménagements Espace Lac sur le Parc d'activités Alpespace	1 140 000 €
Études, acquisition terrains et travaux aménagement ZAE	1 131 000 €
Salle polyvalente intercommunale à Bourgneuf	1 057 000 €
Extension de la recyclerie à Saint-Pierre d'Albigny	960 000 €
Extension Zone d'activités Plan Cumin	560 400 €
Travaux réseau assainissement à Arvillard	432 000 €
Travaux gymnase intercommunal à Montmélian	400 000 €
Aménagement crèche Eris	390 000 €
Travaux réseau eau potable à Saint Jean de la Porte	372 000 €
Achat de conteneurs de tri et travaux dans les déchèteries	222 000 €
Aménagement abords du Lac de Sainte-Hélène	150 000 €
Accueil mobile de tourisme	100 000 €
Achat d'un ludobus	90 000 €



Les principales recettes

Recettes fiscales	18 720 000 €
Produit des services	11 185 500 €
Subventions	9 800 000 €
Recours à l'emprunt	5 200 000 €
Dotations de l'État	4 300 000 €



À noter : Les budgets de fonctionnement permettent un autofinancement des investissements de l'ordre de 8 960 000 €

DÉTAIL DES RECETTES FISCALES	Impôts économiques	9 831 800 €
	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 575 000 €
	Compensation suppression de la taxe d'habitation	3 103 000 €
	Taxe foncier bâti	1 105 250 €
	Taxe GEMAPI	580 000 €
	Taxe d'habitation résidences secondaires	256 000 €
	Taxe foncier non-bâti	112 750 €
	Autres impôts locaux ou assimilées	100 000 €
	Taxe de séjour	55 000 €

Les taux de fiscalité

Cotisation foncière des entreprises	29.26 %
Taxe foncier bâti	2.51 %
Taxe foncier non-bâti	11.85 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :	
<i>Pour les 27 communes des secteurs de Montmélian et Valgelon - La Rochette</i>	
une collecte	8.36 %
deux collectes	8.79 %
<i>Pour les 14 communes des secteurs de Chamoux sur Gelon et Saint Pierre d'Albigny</i>	
zone 1	11 %
zone 2	6.50 %
Taxe GEMAPI (produit)	580 000 €

0%
D'AUGMENTATION
DES TAUX DE
FISCALITÉ

Les budgets

1 budget général, **7** budgets annexes : locations immobilières, Zones d'activités économiques, assainissement, déchets, eau potable, transport scolaire et photovoltaïque - **2** budgets CIAS

INFOS PRATIQUES

Permanences de la déléguée de la Défenseure des droits

La déléguée de la Défenseure des droits accueille et aide gratuitement toutes les personnes qui ont des questions sur :

- la défense des droits de l'enfant
- les relations avec les services publics
- la lutte contre les discriminations
- le respect de la déontologie par les forces de sécurité (refus de plaintes et propos déplacés)

Elle répond aux demandes du public de deux manières :

- lorsque la demande n'est pas recevable, les délégués informent et orientent le demandeur vers les organismes compétents ;
- lorsque les conditions de compétences et de recevabilité sont réunies, ils peuvent traiter la réclamation par la voie du règlement amiable en vue d'instaurer un dialogue entre les deux parties et de trouver un accord au litige qui les oppose, par le biais de la médiation.

Plusieurs permanences ont lieu sur le territoire :

- le 1er jeudi du mois : au siège de la Communauté de communes
- le 2e jeudi du mois : à la mairie de Saint-Pierre d'Albigny
- le 2e mercredi du mois (9h/12h) : au C.I.A.S. à Chamoux sur Gelon
- le 3e jeudi du mois (14h/17h) : à France services Cœur de Savoie à Valgelon-La Rochette

Il est possible de la contacter par téléphone 06 37 56 60 79 ou par courriel laurence.carraz@defenseurdesdroits.fr

Les prises de rendez-vous peuvent également s'effectuer directement auprès des sites d'accueil.

Assainissement non collectif : Campagnes de vidange

Des campagnes de vidange pour les systèmes d'assainissement non collectifs sont organisées sur le territoire, chaque mois, entre mars et décembre. Les informations et la fiche d'inscription sont disponibles auprès des techniciens ou sur le site internet de la Communauté de communes. L'inscription doit être faite avant le 25 du mois précédant l'intervention.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive au pollen très allergisant contre laquelle il convient de lutter pour des raisons de santé publique.

Une application et un site internet www.signalement-ambroisie.fr permettent de signaler les lieux où elle est présente, et il n'y a aucun risque à arracher les pieds tant qu'ils ne sont pas en fleurs.

BAFA

La prochaine session d'approfondissement BAFA « gestions de conflits et jeux coopératifs » avec la FOL Savoie aura lieu du 25 au 30 octobre 2021 à Montmélian en 1/2 pension.

Tarif : 290€ pour les habitants de Cœur de Savoie et 330€ pour les extérieurs à Cœur de Savoie.

Renseignements auprès du PIJ Cœur de Savoie : 07 76 02 13 51 ou informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Communes : 41

Population : 37 987 habitants

Superficie : 331 Km²

Densité : 115 hab./Km²

63 délégués

184 agents Cœur de Savoie

45 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020
73802 Montmélian Cedex
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
tél. 04 79 84 36 27 - fax 04 79 84 36 28



- Apremont - Arbin - Arvillard -
- Betton-Bettonnet - Bourgneuf -
- Chamousset - Chamoux s/ Gelon -
- Champ-Laurent - Châteauneuf -
- Chignin - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier -
- Cruet - Détrier - Fréterive - Hauteville -
- La Chapelle Blanche - La Chavanne -
- La Croix de La Rochette -
- La Table - La Trinité - Laissaud -
- Le Bourget en Huile - Le Pontet -
- Le Verneil - Les Mollettes -
- Montendry - Montmélian -
- Myans - Planaise - Porte-de-Savoie -
- Presle - Rotherens -
- St Jean de la Porte - St Pierre d'Albigny -
- St Pierre de Soucy - Ste Hélène du Lac -
- Valgelon-La Rochette - Villard d'Héry -
- Villard Léger - Villard Sallet - Villaroux -